



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4915

Approbation d'une convention de prêt gratuit par l'école d'architecture de Lyon au service des archives de la Ville de Lyon d'un logiciel de navigation interactive en 3D à l'occasion de l'exposition sur Tony Garnier "Le maire et l'architecte"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4915 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRET GRATUIT
PAR L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE LYON AU SERVICE
DES ARCHIVES DE LA VILLE DE LYON D'UN LOGICIEL
DE NAVIGATION INTERACTIVE EN 3D A L'OCCASION
DE L'EXPOSITION SUR TONY GARNIER "LE MAIRE ET
L'ARCHITECTE" (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Les Archives municipales de Lyon organisent du 15 octobre 2019 au 28 février 2020 une
grande exposition sur Tony Garnier intitulée *Le maire et l'architecte*.

Cette exposition se propose d'évoquer l'œuvre lyonnaise de Tony Garnier en montrant la
relation entre la municipalité lyonnaise, et notamment le maire en exercice à l'époque,
Edouard Herriot, et l'architecte. L'un pour son pouvoir politique et ses projets urbains,
l'autre pour ses compétences et sa vision de la cité moderne.

Le maire et l'architecte propose de raconter l'œuvre architecturale réalisée de Tony
Garnier en rapport avec l'œuvre architecturale réfléchie nommée « la cité industrielle ». Elle
rappellera la période de formation de l'architecte, en France et à la villa Médicis et
brossera un panorama des principales réalisations à Lyon et ailleurs, avec un rappel des
projets extérieurs, qui s'appuient sur la renommée de l'architecte.

La période contemporaine sera présentée à la fin de l'exposition pour montrer
l'intégration de l'héritage de Tony Garnier dans la cité du 21^e siècle.

Dans le cadre de la préparation de cette exposition, la Ville de Lyon / Archives
municipales et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon se sont rapprochées et
l'école a proposé la mise à disposition d'un outil sous forme d'un logiciel permettant des
projections et donnant la possibilité aux visiteurs d'effectuer un parcours interactif au
sein de « la cité industrielle ».

Ce prêt est consenti à titre gratuit, du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020.

Un chercheur au laboratoire MAP-Aria de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de
Lyon assurera l'installation et la première mise en place du matériel prêté dans les locaux
des Archives municipales de Lyon.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de ce prêt.

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention de prêt à titre gracieux d'un logiciel de navigation interactive en 3D dans la cité industrielle de Tony Garnier susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Archives municipales et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER